

# CSA-R CND

du 12 mars 2026

Le premier Comité Social d'Administration de Réseau du Commissariat au Numérique de Défense de l'année s'est tenu le 12 mars 2026 au Fort du Kremlin-Bicêtre, sous la présidence du Commissaire au Numérique de Défense, le Général de corps d'Armée Erwan ROLLAND.

La délégation **FO DÉFENSE** était constituée de Bruno DAGUIER, Danitza SCIARRINO, Emmanuel NIATI, Christophe PRADOURAT et Yannick LE HELLOCO.

Les élus sont conviés à faire lecture de leurs déclarations liminaires (voir la DL **FO DÉFENSE**).

Le GCA ROLLAND et Mme NAVELLOU souhaitent répondre à certains points hors ordre du jour.

Les 15 lauréats concours ICD nouvelle formule au profit du CND sont attendus pour une affectation au 1<sup>er</sup> avril 2026, soit dans une proportion similaire aux 2 années passées. La réforme liée à l'affectation et au choix des lauréats ne serait pas « pénalisante » selon les remontées de la DRH-MD.

La relation FABNUM/COMNUMMIA est au cœur de la transformation avec comme ligne rouge pas de régression ni de rupture de service si ce n'est celle liée à la vie de nos systèmes.

L'arrêté de transformation du CND sera établi uniquement lorsque la copie sera stabilisée, ce qui se veut être une forme de prudence afin d'accompagner au mieux les agents impactés par d'éventuels ajustements.

L'équilibre entre le faire et le faire-faire est une priorité. Ainsi, la démarche initialisée avec les centres spécialisés (CS) a pour objectif la montée en compétences sur une dynamique de réinternalisation. Les premiers centres spécialisés seront créés dans quelques mois, probablement après l'été 2026.

Le soutien de proximité restera ce qu'il est actuellement : il se fera au niveau local (CAN) et il n'est pas question de déposséder les CAN des rôles qu'ils jouent. Il ne faut pas voir un nivellement vers le bas des CAN avec l'arrivée des futurs CANZ.

Le GCA ROLLAND souhaite apporter quelques clarifications sur des entités en souffrance à Bourges et Marseille pour lesquelles il s'est impliqué personnellement : il faut revoir notre ambition sur ces deux situations totalement différentes. Les activités de ces entités sont des activités dont on a besoin mais sont-elles viables localement ? Pour peu qu'il y ait une défaillance managériale, des relations interpersonnelles tendues, la situation est complexe : soit on arrive à corriger, soit il faudra penser à revoir la mission.

Le procès-verbal du CSA-R du 07 novembre 2025 est validé.

## ■ Ordre du jour du CSA-R du 12 mars 2026

- Point ressources humaines
- Organum Zonal
- FabNum
- Points divers et tour de table

COMITÉ RÉGIONAL



## ■ Point ressources humaines

### a) Effectifs 2025 et 2026

La cible RH du CND est positive avec un schéma d'emploi à +208 personnels. Cette croissance est portée par l'augmentation des agents de catégorie A (niveau 1) mais aussi très largement par des agents de catégorie B – TSEF (niveau 2).

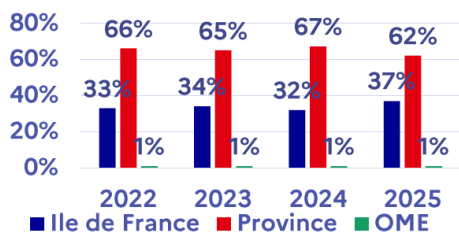
Le recrutement de personnel civil permet de compenser la non-atteinte des effectifs de personnels militaires pour lesquelles les DRH d'Armées sont de moins en moins généreuses :

CATÉGORIE	EFFECTIFS RÉALISÉS 31/12/2025	EFFECTIF CIBLE 2026
OFF	639	691
SOFF	2377	2 405
MDR	310	307
VOL	0	1
<b>PM</b>	<b>3326</b>	<b>3 404</b>
A	825	889
B	1495	1 586
C	430	443
PCRL	7	2
OE	177	144
PC	2934	3 064
<b>TOTAL</b>	<b>6 260</b>	<b>6 468</b>

Schéma d'emploi :  
+ 208  
dont + 130 PC

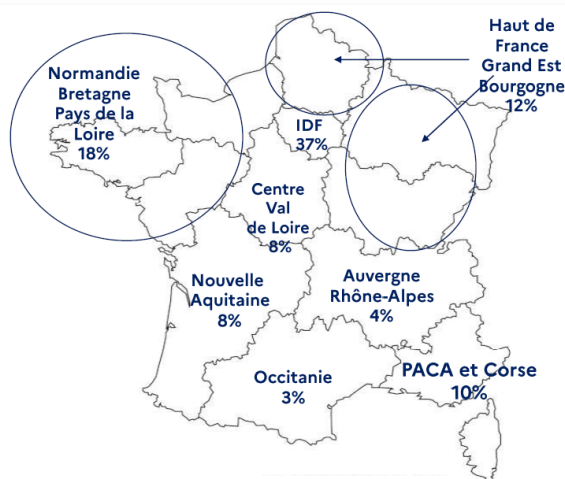
**FO DÉFENSE** rebondit sur la baisse drastique du nombre d'agent PCRL (Personnel Civil de Recrutement Local) dont le volume est passé à 5 PAX en objectif 2026. Cette baisse s'inscrit dans le retrait de la France en Afrique, les missions liées aux postes ayant été transférées vers du personnel militaire affecté en mission de courte durée.

Les forces vives du CND sont présentes en plus grand nombre sur la plaque parisienne (voir carte de France). La volonté du CGA est le renforcement du Kremlin-Bicêtre mais également de la plaque Rennaises dans le cadre de la FabNum.



Répartition du personnel civil stable entre 2022 et 2024 (périmètre DIRISI).

Augmentation en IDF en 2025 (périmètre CND) en raison de la rejointe des effectifs DGNUM et AND.



### b) Avancements 2026 des Filières technique et administrative

Les avancements dans les corps de catégorie A des 2 filières est stable par rapport aux années précédentes :

- Le peu de promu dans le corps des Attachés d'Administration (1 seul droit 2026) est liée au faible taux de conditionnants au CND.
- Le nombre de promus dans corps des « Ingénieur Civils de la Défense » est stable depuis 4 années.



**FO DÉFENSE** rebondit sur le peu de promus ICD : 311 TSEF de 1ère classe étaient conditionnants pour l'accession à ce corps. Avec un tel volume, comment le CND identifie les meilleurs dossiers ? Quel avenir pour les 307 TSEF1 restés à la porte de cet avancement ?

**FO DÉFENSE** s'inquiète que les avancements dans le grade de TSEF 2 ont été réduits de moitié en raison de la qualité des dossiers proposés par les chefs de formation administrative du CND sous prétexte d'une baisse de la qualité des dossiers ? Les N+1 et N+2 des agents TSEF3 évalueront-ils ces derniers comme de simples « exécutants » ? Les notateurs ont-ils tous suivi la formation « Savoir évaluer un personnel civil » ?

Les tableaux ci-après exposent le nombre de promus et de conditionnants pour chaque grade au sein du CND :

#### AVANCEMENT ET PROMOTION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

	2026			
	Promus MINARM	Conditionnants	Promus CND / Proposés CND	Tendance
ICD ES	18	7	4 / 4	➡
ICD HC	32	16	4 / 6	➡
ICDD	135	95	13 / 18	➡
ICD (promotion corps)	40	311	4 / 7	➡
TSEF1	124	298	21	➡
TSEF2	166	196	11	➡
TSEF (promotion corps)	106	180	22 / 31 (dont 1 réserve)	➡
ATPMD1	501	103	15	➡
ATPMD2	56	6	3	➡

#### AVANCEMENT ET PROMOTION DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

	2026			
	Promus MINARM	Conditionnants	Promus CND / Proposés CND	Tendance
AAHC	28	0	0	➡
APAE	27	12	0 / 3	➡
AAE (promotion corps)	46	92	1 / 5	➡
SACE	129	25	2	➡
SACS	236	28	4	➡
SACN (promotion corps)	126	298	3 / 6	➡
AAPI	483	32	7	➡
AAPI2	239	12	5	➡

#### c) Plan de recrutement du CND au titre de l'année 2026

Données 2026	Recrutement 2026 par mode de pourvoi	Volume de recrutement prévisionnel	Réalisés / en cours de pourvoi (dossier en préparation)	En cours de candidature (candidat sélectionné, EF en préparation...)	Total
Fonctionnaires	4139-2	50	15	13	28
	BOE	10	3	1	4
	Concours / sans concours	111	14	2	16
	Mobilités entrantes	64	16	13	29
	Détachements, PNA, réintégrations	33	10	4	14
	Sous-total fonctionnaires	268	58	33	91
ASC	ASC	182	56	12	68
	<b>Total entrées 2026</b>	<b>450</b>	<b>114</b>	<b>45</b>	<b>159</b>

Mme NAVELLOU précise que le CND fait partie des très rares entités de la fonction publique à pouvoir recruter sans budget. Cette disposition offre une souplesse chaque année pour les plans de recrutements en prenant en compte notamment les éventuels départs en retraites d'agents. Les fiches de postes allouées aux concours ICD 2026 et non pourvues seront proposées à la mobilité et sans candidats, ils seront proposés au bénéfice des Agents Sous Contrats.

#### d) Evolution du concours ICD

Le processus d'affectation a évolué cette année : l'objectif étant de favoriser une démarche interactive permettant un appariement plus concerté entre le lauréat et l'employeur. Et de



réduire grâce à ce « matching » postes/candidats le nombre très important de candidats qui refusaient le bénéfice du concours.

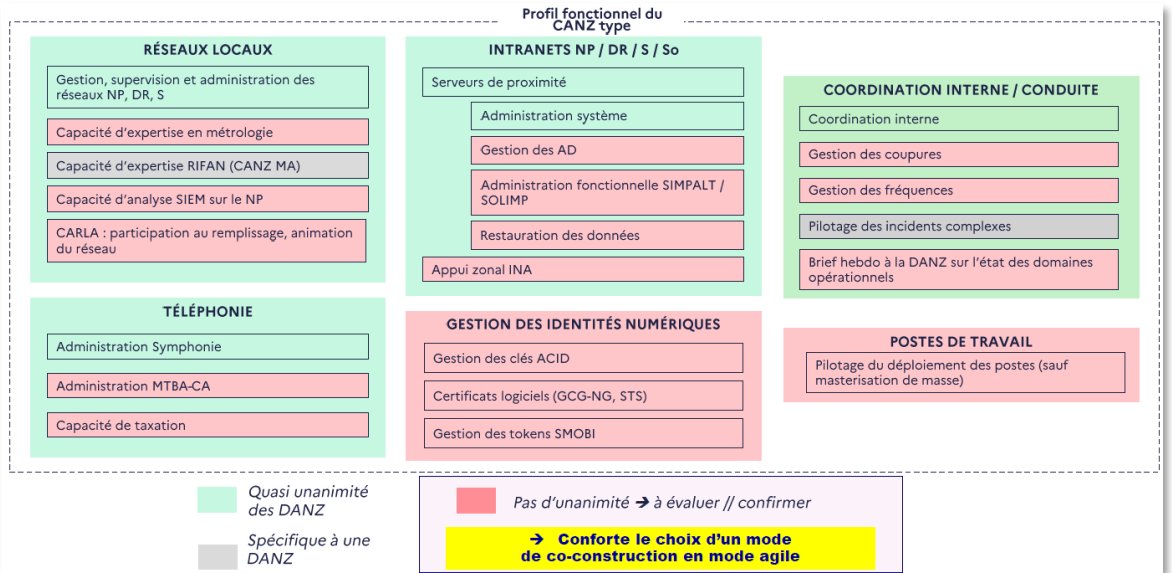
→ L'affectation est déterminée à partir d'un classement des postes établi par les lauréats et d'un classement des lauréats établi par les employeurs.

**FO DÉFENSE** attend un RETEX de la DRH-MD sur ce processus d'affectation : assure-t-il à chaque candidat de pouvoir honorer un poste selon son ordre de mérite ? Pour **FO DÉFENSE**, quelques cas posent problème et font l'objet de recours. Le texte et l'esprit de la réglementation n'ont pas été respectés et génèrent de l'insécurité juridique.

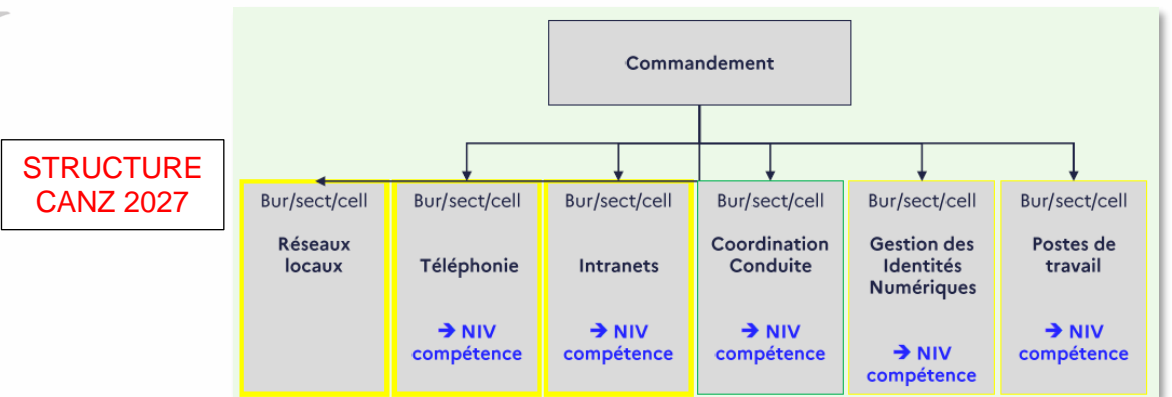
### ■ ORGANUM Zonal

Pour rappel, selon notre directeur central, l'appui de proximité « à poste », « terminaison du dispositif », est à bout de souffle. Il faut désormais recréer les conditions d'une plus grande cohérence entre soutien spécialisé et de proximité.

Les travaux collaboratifs de l'EMO et des DANZ ont fait émerger un profil fonctionnel type de CANZ dont certains composants doivent être « éprouvés ». Le profil de fonctionnement du CANZ « type » est toujours à l'étude, certaines composantes ne faisant pas l'unanimité entre les Directions Locales.



Il est bon de noter la vision du CND pour la composition des CANZ à l'horizon 2027, qui se feront à leur création sur la base du volontariat (aspiration en interne).

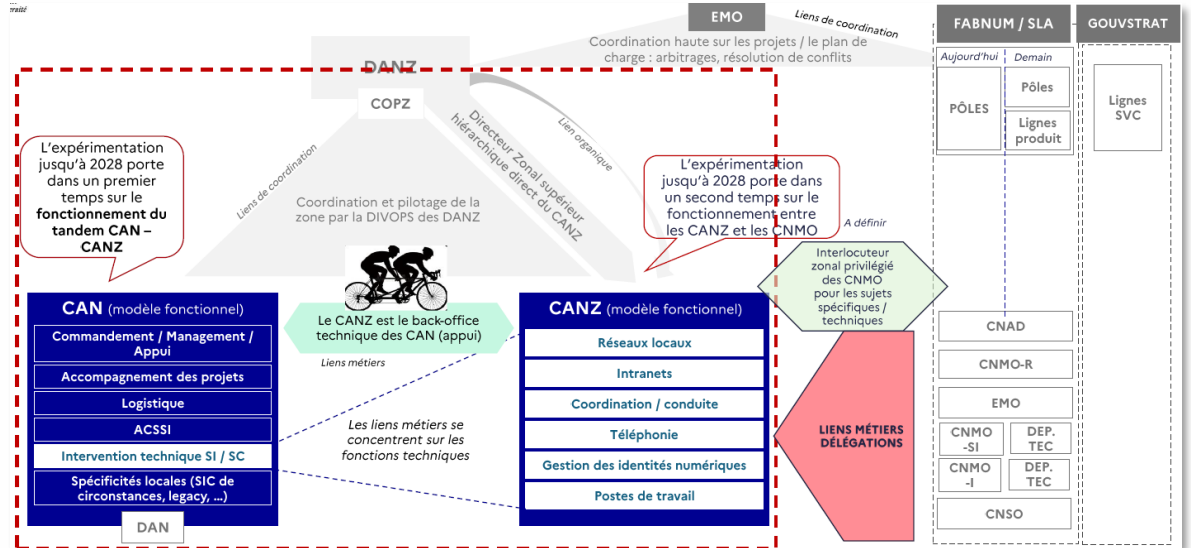


COMTE REJOU



**FO DÉFENSE** a étudié les fiches de postes des chefs de CANZ déjà publiées sur Mobilia. A leur lecture, celles-ci diffèrent sur certains aspects : NBI, télétravail... Leur rédaction est-elle validée par le COMNUMIA ou chaque directeur est-il maître sur le sujet ? Pour **FO DÉFENSE**, il serait bon que chaque chef de CANZ bénéficie d'une NBI, et gageons que cela soit rectifié au plus vite afin d'ouvrir la voie à une transformation réussie sur l'aspect RH.

Le modèle fonctionnel des DANZ repose désormais sur un tandem CAN / CANZ :



A noter :

- 3 CANZ seront lancés pour juin 2026 (Lyon, Bordeaux et Brest) : si l'expérimentation s'avère concluante, les 4 autres CANZ officieront pour l'été 2027.
- Le CANZ sera un prestataire de services au profit des techniciens de terrain.
- Le CANZ sera l'interlocuteur privilégié des CNMO.
- Les postes de techniciens ne seront pas ouverts aux concours.
- L'objectif est d'armer les CANZ avec un effectif à 25 PAX.
- La réflexion sur l'avenir des CIR est en cours pour un rattachement ou non vers les CANZ.

### ■ FabNum

La Fabrique du Numérique étant encore en mode « constructif / végétatif » **FO DÉFENSE** ne peut vous apporter de nouveaux éléments d'information sur la FabNum. Toutefois, l'IGM Céline ENTFELLNER, cheffe de la FabNum, a arrêté les lignes de produits au nombre de 3, nommées comme suit :

#### Infrastructure hébergement

- Réseaux
- Infrastructure physique des datacenter
- Services d'hébergement/cloud, hors infogérance applicative

#### Briques du Socle

- Produits techniques du socle numérique (authentification, briques de sécurité, DNS...)
- Outils du socle à destination des usagers du Ministère (messageries, outils collaboratifs...)

#### Applications

- Applications Métier au profit des DSI du Ministère
- Applications Métier au profit du CND

(De la conception à l'infogérance)

**FINALISATION EN COURS**

#### Coordination / pilotage transverse

- Coordination opérationnelle
- Harmonisation technique
- Pilotage physico-financier
- Pilotage RH
- Animation métier
- Relations inter-services



Les lignes de produits étant définies, désormais la priorité demeure sur le casting des chefs de chacune d'entre elle. Dans un souci de cohérence ceux-ci devraient être en poste sur Paris : Kremlin-Bicêtre ou Balard.

Pour **FO DÉFENSE**, l'officialisation des chefs doit être connue au plus vite dans un but de transparence et de transformation aboutie : aurons-nous ces nominations au CSA-R de juin 2026 ?

La transformation de la FabNum se fera en 4 étapes jusqu'à janvier 2027 :

01

**Dans l'immédiat :**

- Les agents continuent leurs missions actuelles
- Les projets en cours continuent

02

**Progressivement et jusqu'à l'été :**

- Affinage des lignes de produit (projets et agents affectés)
- Les équipes sont encouragées à fonctionner en mode plateau plus transversal (virtuel ou non)
- Les nouveaux projets seront démarrés en mode « ligne de produit »
- Remontée et mise en place d'initiatives (onboarding, formations, etc.)

03

**Été 2026 :**

- Chaque agent sera rattaché fonctionnellement à sa future ligne de produit
- Les responsabilités seront clarifiées
- Pas de déménagement/mutation (sauf volontariat)

04

**Janvier 2027 :**

- La nouvelle organisation est mise en œuvre dans la CARTEC

Pour **FO DÉFENSE**, la FabNum dans son mode optimal ne se fera pas du jour au lendemain compte-tenu des modes de fonctionnement envisagés par la cheffe. L'agilité à outrance, la gestion de projets en mode DGA n'était pas la culture de la DIRISI. Quel avenir pour l'EM POSA et l'EM POHEB ? Comment seront éclatés les CNMO actuels ? A l'horizon 2027 des fermetures de centres seront-elles effectives ? L'AMIAD rejoindra-t-elle réellement le CND en fin d'opération de transformation ou a-t-elle un rôle à jouer en restant « indépendante » ?

## CONCLUSION

**Un CSA-R sans grande annonce, notamment sur la FabNum.**

**Le sujet de la relation avec les industriels a été évoqué avec un objectif de réinternalisation : FO DEFENSE valide la valorisation des compétences internes et la diminution du faire-faire et du faire-avec.**

**Gageons que le prochain comité de juin 2026 sera riche en annonces pour les agents du CND.**

Le 20 mai 2025

**Vos représentants FO DÉFENSE au CND :**

Ignazio FLORE, DANZ Sud-Ouest - [ignazio.flore@intradef.gouv.fr](mailto:ignazio.flore@intradef.gouv.fr)

Bruno DAGUIER, FABNUM / POCIP BRUZ - [bruno.daguier@intradef.gouv.fr](mailto:bruno.daguier@intradef.gouv.fr)

Danitza SCIARRINO, DANZ Nord-Est - [danitza.sciarrino@intradef.gouv.fr](mailto:danitza.sciarrino@intradef.gouv.fr)

Emmanuel NIATI, SICL KB - [emmanuel.niati@intradef.gouv.fr](mailto:emmanuel.niati@intradef.gouv.fr)

Eric CHAINTREUIL, DANZ Sud-Est - [eric.chaintreuil@intradef.gouv.fr](mailto:eric.chaintreuil@intradef.gouv.fr)

Christophe PRADOURAT, DANZ Sud - [christophe.pradourat@intradef.gouv.fr](mailto:christophe.pradourat@intradef.gouv.fr)

Yannick LE HELLOCO, DANZ Manche-Atlantique - [yannick.le-helloco@intradef.gouv.fr](mailto:yannick.le-helloco@intradef.gouv.fr)

Cyril FABRE, DANZ Sud-Est - [cyril-l.fabre@intradef.gouv.fr](mailto:cyril-l.fabre@intradef.gouv.fr)

**Ne restez pas seul face à  
l'administration, pensez FO !**

Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05

[www.fodefense.com](http://www.fodefense.com)

COMITÉ  
REUNION



# CSA-R CND

Comité Social d'Administration de Réseau du  
Commissariat au Numérique de Défense

du 12 mars 2026

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Ce second CSA-R du CND se réunit en cette fin de premier trimestre 2026 pour une présentation des effectifs RH et, principalement, pour un état des lieux de la transformation "Organum Zonal" et de la "Fabrique du Numérique". Cette transformation courant jusqu'à juin 2030 se veut être une réflexion sur un renouveau du numérique de notre Ministère.

## I – Point ressources humaines

**FO DÉFENSE** prend en compte la volonté forte du CND d'obtenir un schéma d'emploi à +208 personnels pour 2026. Gageons que celle-ci soit entendue par la DRH-MD pour l'ouverture des droits et que les agents répondent présents à l'appel d'offres d'emploi du CND.

Les planches RH présentées pour ce CSA-R posent questions sur différents niveaux : une montée en compétences du CND obtenue par un repyramidage des niveaux 1 à hauteur de +2%. Est-ce au détriment du soutien souffrant déjà de sous effectifs chroniques ?

Seulement 50% des postes de la nouvelle "formule" du concours ICD seront honorés. Hormis les postes laissés vacants à Paris, comment expliquer un taux si bas pour 2026 ? Le principe du concours au mérite aurait-il disparu au profit d'une nomination au casting ?

Le CND a fait du concours ICD une de ses priorités, pour autant, l'avancement au choix dans ce corps, signe d'une reconnaissance, a provoqué la déception de nombreux agents du commissariat au numérique de Défense. Pour **FO DÉFENSE**, promouvoir seulement 4 agents dans le corps d'ICD pour 311 conditionnants laisse perplexe 307 agents animés d'un sens de la mission et déçus de leur hiérarchie. Il en est de même pour les personnels administratifs : 298 proposables pour 3 promus dans le corps des secrétaires administratifs, soit 1% des agents.

Pour **FO DÉFENSE**, l'avancement, qu'il soit de grade ou de corps, est un levier fort de la fidélisation.

## II – Organum Zonal

Un état des lieux des missions des CAN est en cours. Ce recensement suscite des inquiétudes parmi les personnels des centres.

L'objectif est-il d'identifier les missions qui seront transférées soit vers les CANZ soit vers les prestataires dans le cadre du "faire-avec" ? **FO DÉFENSE** demande un RETEX des expérimentations de "faire-avec".

DECLARATION LIMITE



Les tensions vécues par les Centres Nationaux ont conduit à des créations de bureaux experts plus ou moins éphémères ces deux dernières années : ECONOCOM au CNMOI-MLF, THALES et ITNI au CNMO-R, SOPRA STERIA pour le déploiement SIA S-SF, etc. Les expériences vécues sont loin d'être positives : SOPRA STERIA n'est pas toujours en mesure d'apporter des réponses pour les déploiements SIA S-SF, les actions menées par ECONOCOM et ITNI n'ont conduit ni à des transferts de compétences ni à l'élaboration de document contractuel permettant la continuité des travaux engagés.

**FO DÉFENSE** rappelle que chacun des CAN dispose de hauts niveaux de compétences, voire de compétences rares qu'il faut préserver. Une étude d'élongation logique de CANZ n'est pas à négliger pour garantir le continuum fonctionnel entre le soutien de proximité et le soutien spécialisé.

Comment seront pourvus les postes en CANZ : s'agit-il de transférer des postes vacants de CAN vers les CANZ ? **FO DÉFENSE** appelle à la vigilance : il ne faut pas fragiliser des équipes déjà en tension au vu de la charge de travail courante qui pourrait, en complément, être impactées par la réinternalisation du programme RDIP.

3 CANZ seront mis en expérimentation en juin 2026 : le document du jour ne présente pas leurs premières missions, quelles sont-elles ? Les premières délégations de droits évoquées au début de la transformation sont-elles définies et validées par les pôles concernés ?

**FO DÉFENSE** constate que la problématique de la continuité d'action entre la FABNUM et le COMNUMIA s'est creusée depuis la création du CND. Comment est organisée la coordination entre ces deux entités durant la phase de transformation de la FABNUM ? Sans coordination, notamment sur le volet réseau/transport, ce sont bien les équipes techniques des Centres qui sont prises en étau entre le partenaire demandeur d'un service et le Centre National en charge de fournir les configurations requises.

Mon Général, le CND sera-t-il inscrit sur l'arrêté complémentaire de transformation du Ministère des Armées à paraître courant été 2026 ?

### III – FabNum

En 2019, la DIRISI se transformait en proposant une structure en "silo" avec la création des pôles. Celle-ci avait pour ambition de franchir une nouvelle étape dans la mutualisation et la rationalisation de l'exécution de nos métiers. **FO DÉFENSE** rappelle que cette transformation se fit au prix d'un coût humain non négligeable générant son lot de mobilités géographiques, transferts de postes et changements de métiers. **FO DÉFENSE** tient à rappeler que chaque transformation génère son lot de départs "secs" de personnels, accompagnés d'une perte de pans entiers de la compétence technique et de la mémoire de nos infrastructures.

Aujourd'hui, cette organisation vieille de moins d'une décennie n'est déjà plus d'actualité et arrive aujourd'hui la FABNUM qui se veut être moderne en rapprochant le « build » du « run » par le rapprochement de 5 pôles du CND (POAEP, POCIP, PODEV, POHEB et POSA).

En 2019, **FO DÉFENSE** posait déjà la question du bien-fondé de cette transformation. La FabNum découlerait-elle d'un diagnostic lucide ? A savoir :

- Multiplicité des projets au regard d'une RH contrainte,
- Manque de temps pour suivre l'évolution des technologies,
- Difficulté à pourvoir certains postes par des profils à hautes technicités.

Concernant la question de la conduite du changement, **FO DÉFENSE** s'attardera sur deux aspects présentés, à savoir la dimension "Humaine" et la dimension "Expertise technique". Pour **FO DÉFENSE**, la colonne vertébrale de la solution ne peut pas s'appuyer uniquement sur un recrutement massif d'agents sous contrat de haut niveau et le recours systématique aux sociétés prestataires de services. L'un comme l'autre posent la question de la souveraineté, de la résilience et de la fidélisation.

**FO DÉFENSE** réaffirme son attachement à l'emploi en priorité de personnels sous statut de fonctionnaire (ICD et AAE, TSEF et SA, ATMD et AA) au travers du concours, de la formation initiale et de la formation continue pour l'exécution de ses missions.

**FO DÉFENSE** demande qu'une politique volontariste soit menée en matière d'organisation et de publicité des concours externes auprès de nos jeunes diplômés (Bac+5, BTS, DUT et Bac Pro Numérique). **FO DÉFENSE** pose aujourd'hui la question de disposer d'un grand centre de formation aux métiers du numérique au sein du CND. Dans le but d'accroître l'attractivité de la filière du numérique, **FO DÉFENSE** demande de favoriser l'organisation de concours régionaux à l'instar des concours nationaux existants.

Le partenariat avec les industriels doit atteindre un haut niveau de maturité pour permettre de garder la main. Pour **FO DÉFENSE**, chaque prestation doit s'accompagner d'un haut niveau d'exigence en matière de résilience et de souveraineté.

Pour chacune, le CND doit être capable d'identifier le besoin, l'action qui a été menée et comment l'action a été menée. Pour **FO DÉFENSE**, il n'est plus possible de constater ici ou là que certains prestataires connaissent mieux le CND que le CND ne se connaît lui-même. Enfin, il n'est plus possible que des équipes du CND composées de personnels étatiques soient obligées de passer par des prestataires pour travailler ensemble.

**FO DÉFENSE** se permettra d'intervenir en séance sur les différents points.

Mon Général, Mesdames, Messieurs, merci de votre attention.

Paris, le 12 mars 2026

